

## Règlement du Championnat Régional de Padel 45 ans par paires

### I) Conditions de participation

Le Championnat Régional 45 ans est ouvert aux joueurs et joueuses :

- De nationalité française,
- Licenciés à la FFT (licence Padel ou Multi-Raquettes) et ayant un club de Padel de rattachement déclaré au 31 décembre de l'année sportive en cours.
- Faisant partie de la catégorie d'âge 45 ans ou supérieure.

➤ Pour participer à un Championnat Régional 45 ans par paires, et donc au Championnat de France 45 ans en cas de qualification, les joueurs composant une paire n'ont pas l'obligation d'être licenciés au sein de la même Ligue ; ils choisiront alors de participer au Championnat Régional de l'une ou l'autre de leurs deux Ligues de rattachement.

- Un joueur ne peut participer qu'à un seul championnat Régional et Départemental.
- La phase régionale étant qualificative au Championnat de France la règle du « Lucky Loser » ne s'applique pas.

### II) Inscriptions

Toutes les paires souhaitant participer s'inscrivent au Championnat Régional Messieurs 45 ans ou Dames 45 ans par paires, en suivant la procédure décrite ci-dessous :

1. Une paire s'inscrit au Championnat Régional 45 ans en remplissant le formulaire de la Ligue.
2. La clôture des inscriptions est fixée au **1<sup>er</sup> mars 2026 à 23h59**. Attention, aucune inscription ne sera acceptée après cette date.
3. Après la date de clôture des inscriptions, la Ligue déterminera et communiquera les paires qualifiées d'office pour le Championnat Régional (le classement de référence sera celui de mars 2026), qui aura lieu du **14 et 15 mars 2026** au TCMH (Le Havre TC Municipal).
4. Toutes les paires non qualifiées d'office seront mises sur une liste d'attente ordonnée.

### III) Droits d'engagements

Le montant des droits d'engagement pour les qualifiés d'office du championnat Régional 45 ans est le suivant :

- Championnat Régional 45 ans (P500) : **20€/joueur, soit 40€/paire.**

### IV) Qualifications aux Championnats de France 45 ans par paires

Championnats Départementaux : il n'y aura pas de qualifications pour le Championnat Régional car certains comités n'organisent pas de Championnat Départemental cette année

Le Championnat Régional 45 ans est qualificatif pour le Championnat de France 45 ans, organisé par la Ligue, il se jouera avec le Classement de Mars 2026, publié le mardi 3 Mars (celui-ci servant de référence pour déterminer les paires repêchées pour les Championnats de France).

- Tableau Dames : **16 paires**
- Tableau Messieurs : **24 paires**

Le Championnat Régional 45 ans est catégorisé en P 500, et ce quel que soit le nombre de paires participantes. Dès lors que la Ligue organise un Championnat Régional 45 ans, elle pourra qualifier une paire pour les Championnats de France Séniors 45 ans.

**ATTENTION :** Pour l'ensemble des Championnats, les points seront distribués uniquement si au moins un match a été joué et gagné sur le terrain au cours du Championnat. (WO ou disqualification non prise en compte).

**V) Championnat Régional Dames 45 ans et Messieurs 45 ans par paires : modes de qualification et de repêchage**

Si besoin : il sera procédé à un repêchage sur la liste d'attente ordonnée.

Forfait d'une paire :

- Avant la diffusion du Tableau : On applique la règle des repêchages décrite ci-avant.
- Après la diffusion du Tableau : Aucun remplacement de paire ne sera autorisé, la paire sera déclarée forfait.